

Tennis Club Pays Blanc

Du 21 juin au 29 juin 2025

Tournoi de vétérans et de doubles comptant pour le critérium du Hainaut

Règlement

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l'A.F.T. selon les règles de la F.R.B.T.
2. Les classements de vétérans et de doubles de mai 2025 sont en vigueur.
3. Toutes les rencontres de vétérans se disputent en deux sets gagnants avec tie-break à 6/6 et super tie-break (premier à 10 points avec 2 points d'écart) en lieu et place du 3ème set éventuel alors que toutes les rencontres de simples se disputent en deux sets gagnants avec tie-break à 6/6.
4. Tout joueur doit se munir de 4 balles de tennis de même marque et en bon état. Tout joueur non présent en tenue de tennis, à l'appel de son match, sera immédiatement scratché.
5. Les **inscriptions** doivent parvenir pour le **mardi 17 juin 20h au plus tard** **via le site internet www.aftnet.be/MyAFT/**.
6. Le **tirage au sort** aura lieu le **mercredi 18 juin**.
7. Les joueurs ne sont pas convoqués, ils doivent prendre connaissance de leur **horaire** et confirmer celui-ci **via le site internet www.aftnet.be/MyAFT/** le **jeudi 19 juin**.
8. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au tournoi (**W-O excusé ou pas**).
9. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le Juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
10. Les premiers matches pourraient commencer exceptionnellement le jeudi 19 juin suivant le nombre de participants.
11. Les rencontres se déroulent sur 3 terrains extérieurs en brique pilée. Les juges-arbitres se réservent le droit de faire jouer les rencontres sous la lumière artificielle du club ou sur des courts d'autres clubs (intérieurs et extérieurs).
12. Les horaires de disponibilités non remplis signifieront une « disponibilité totale ».
13. Les joueurs pourraient être appelés à jouer plus d'un match par jour ou à arbitrer une rencontre à la demande du Juge-arbitre.
14. Le **droit d'inscription en vétérans** est fixé à **15 € par personne** et par catégorie, y compris les redevances à l'A.F.T. et pour le critérium du Hainaut. Le **droit d'inscription en doubles** est fixé à **20 € par équipe** et par catégorie, également y compris les redevances à l'A.F.T. et pour le critérium du Hainaut.
15. La **remise des prix** aura lieu le **dimanche 29 juin 2025**. Les prix non retirés par les joueurs restent la propriété du club organisateur.
16. **Juge-arbitre** : DECHENNE Olivier (0470/92.37.88)
Juges-arbitres adjoints :
BRULE Lea
CATIMEL Pauline (0497/79.44.95)
HUYSENTRUYT Honorine (0478/64.72.84)
LAHOUSSE Cyrille (0472/76.05.06)
SIMON Jason
TANCHON Maxime (0474/04.56.40)
VAN OVERBEKE Vincent (0497/58.88.81)